



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 septembre 2022

**Présents :** Christian DUMAS, Amaud JEAN, Héléne LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

**Absents excusés :**

Michel PIRES, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN,  
Michèle LUCAS, ayant donné son pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Émilie BRICOUT,  
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Laëtitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h28

Secrétaire : Émilie BRICOUT

### FINANCES

**DL.22.057 - Mutualisation des achats – ajout de familles d'achats à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le CCAS d'Orléans et les communes de la Métropole - Achats de formation d'Hygiène et Sécurité**

**Christian DUMAS expose :**

Par délibération du 15 décembre 2020, le conseil municipal a approuvé une convention de groupement de commandes entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la métropole dont la liste des familles à mutualiser est approuvée chaque année.

En raison de besoins supplémentaires, il est proposé d'ajouter la famille d'achat suivante :

Intitulé Famille	Coordonnateur
Formation Hygiène et Sécurité	Orléans Métropole

Ceci exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après présentation à la Commission « Finances – Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 12 septembre 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'ajout de la famille d'achat « Formation Hygiène et Sécurité » à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,
- Imputer les dépenses sur les crédits inscrits aux budgets de la Mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **27 SEP. 2022**



Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **30 SEP. 2022**  
Notification le : **30 SEP. 2022**

**30 SEP. 2022**





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE INGRE**

**Utilisateur : Le Tumelin SYlvie**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DL_22_057
Date de la décision :	2022-09-27 00:00:00+02
Objet :	Mutualisation des achats – ajout de familles d'achats à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le CCAS d'Orléans et les communes de la Métropole - Achats de formation d'Hygiène et Sécurité
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.7 - Actes spéciaux et divers
Identifiant unique :	045-214501694-20220927-DL_22_057-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220927-DL_22_057-AR-1-1_0.xml	text/xml	1057
Nom original :		
DL.22.057 - FIN - Mutualisation achats – Achats de formation d'Hygiène et Sécurité.pdf	application/pdf	297558
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20220927-DL_22_057-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	297558

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2022 à 10h36min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2022 à 10h36min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2022 à 10h36min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2022 à 10h36min46s	Reçu par le MI le 2022-09-30